

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2019

Date de convocation : 6 juin 2019	
Date d'affichage : 6 juin 2019	
Nombre de délégués :	
En exercice	: 58
Présents	: 30
Pouvoirs	: 09
Absents ou excusés	: 19
Objet :	
Répartition FACé 2019	

Membres présents : MM. ASTIÉ, BERTRAND, ALRAN, ESPITALIER, GOURDOU, CABOT, TORRIJOS, ICHARD, JONGBLOET, DE LAPANOUSE, SANCHEZ, ALGANS, VIVAN LEMONNIER, FARENC, FORTANIER, BIAU, MARIGO, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, MAYNADIER, MAHOUX, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents et suppléés : M. CHAMAYOU

Membres ayant donné pouvoir :

- M. GOURC a donné pouvoir à M. CABOT
- M. AUDARD a donné pouvoir à M. ASTIÉ
- M. BALARDY a donné pouvoir à M. ICHARD
- M. AZAIS a donné pouvoir à M. FARENC
- M. ESCANDE a donné pouvoir à M. FORTANIER
- M. REYJAUD a donné pouvoir à M. MAYNADIER
- M. BOZZO a donné pouvoir à M. DE LAPANOUSE
- M. BUFFEL a donné pouvoir à M. LEROUX
- M. SABLAYROLLES a donné pouvoir à M. MYLONAS

Membres excusés : MME BOUSQUET, MM. BARROU, TARROUX, SOULA, BERTHIER, JOURDE, COLLADO, COMENT, COMBELLES, GOZE, BENAMAR, GRAN, LAGASSE, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, BIEZUS, PATTE et DARGEIN – VIDAL.

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) a notifié au SDET le montant de la dotation départementale pour le Tarn ainsi que sa répartition par sous-programme au titre de l'année 2019.

Les montants des dotations obtenues figurent dans le tableau ci-après :

Sous-Programme	Montant de la dotation départementale du FACÉ
Renforcement	4 001 000,00 €
Extension	1 000 000,00 €
Enfouissement	684 000,00 €
Sécurisation fils nus	730 000,00 €
Sécurisation faible section	1 481 000,00 €

Par application de l'article 34 de la loi n°2003-8 du 03 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie, le SDET est chargé de la répartition de cette enveloppe entre les différents maîtres d'ouvrages du département.

Une commission a été constituée à cet effet. Elle s'est réunie le 02 octobre 2018 et propose au comité syndical de répartir comme suit la dotation octroyée au Département du Tarn :

Maîtres d'ouvrages	Montant de la dotation par sous-programme				
	Renforcement	Extension	Enfouissement	Sécurisation fils nus	Sécurisation fils nus faible section
SDET	3 953 000,00 €	776 000,00 €	664 000,00 €	441 000,00 €	1 361 000,00 €
SIE de TANUS	48 000,00 €	/	/	212 000,00 €	/
SIE du CARMAUSIN	/	224 000,00 €	/	/	120 000,00 €
ESL Pays de Cocagne	/	/	/	77 000,00 €	/
RME de St-Paul Cap de Joux	/	/	20 000,00 €	/	/
Dotation totale par sous-programme	4 001 000,00 €	1 000 000,00 €	684 000,00 €	730 000,00 €	1 481 000,00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la répartition de l'enveloppe du FACE entre les différents maîtres d'ouvrage du département telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
 A Albi, 24 juin 2019

Le Président



A. ASTIE